

Trouver un appartement / une maison

La plupart des personnes en Suisse habitent dans des appartements de location. La recherche d'un appartement n'est pas toujours facile et les loyers sont élevés.

Marché du logement

La majeure partie de la population suisse habite dans des appartements de location. Comme le terrain à bâtir est rare, il y a peu d'appartements vacants, en particulier dans les villes et les communes urbaines. Les loyers y sont élevés. Il n'est pas rare qu'un quart du revenu soit consacré au loyer. Il peut être judicieux de chercher un appartement en dehors du centre. Souvent, les loyers sont aussi plus bas dans les coopératives d'habitation. Toutefois, il faut acheter des parts (Anteilsscheine) de la coopérative au début du bail. Les familles qui ont peu d'argent peuvent, sous certaines conditions, demander une contribution au loyer familial (Familienmietzinsbeitrag).

Chercher un appartement / une maison

On trouve des offres d'appartements sur un grand nombre de sites internet. Les annonces immobilières sont également publiées dans les journaux locaux. Certains bailleurs affichent leurs appartements également sur les panneaux d'affichages dans les centres commerciaux ou à d'autres endroits (p. ex. administration communale). Mais beaucoup d'appartements ne sont pas annoncés publiquement. Il est donc utile de parler avec des membres de la famille ou des connaissances.

Candidature en tant que locataire

Quiconque s'intéresse à un appartement prend dans la règle contact avec le bailleur ou la gérance immobilière et convient d'un rendez-vous pour la visite. Lorsqu'on souhaite poser sa candidature pour un appartement, il faut en principe remplir un formulaire. La plupart des bailleurs requièrent également un extrait du registre des poursuites (Betreibungsregisterauszug), ainsi que les données brutes du revenu. Avec ces informations, ils contrôlent la solvabilité. L'extrait peut être obtenu auprès de l'Office des poursuites (Betreibungsamt) compétent. Comme le nombre de candidatures pour un appartement est souvent important, il est conseillé de poser sa candidature pour plusieurs appartements simultanément.

Acheter un appartement / une maison

Les étrangers et étrangères qui détiennent un permis d'établissement C peuvent, dans le canton de Basel-Stadt, acheter sans aucune limite des appartements ou des maisons. Cela est également valable pour les ressortissantes et ressortissants des États membres de l'UE/AELE qui détiennent un permis de séjour B. Les personnes munies d'un permis de séjour B en provenance d'autres pays peuvent acheter un appartement ou une maison uniquement s'il est destiné à leur propre usage et si elles l'habitent elles-mêmes. Si l'acheteur ou l'acheteuse prévoit de ne pas habiter dans l'objet du contrat, une autorisation est nécessaire pour l'achat. Tout achat immobilier nécessite la présence d'une ou d'un notaire. Les personnes ayant d'autres autorisations (L,F) ne peuvent pas acheter des appartements ou des maisons. La commission de conciliation en matière de baux (Schlichtungsstelle für Mietstreitigkeiten) peut vous renseigner à ce sujet.

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)

www.hallo-baselstadt.ch/fr/vivre/trouver-un-appartement--une-maison